

COUR D'APPEL DE DOUAI

**TRIBUNAL POUR ENFANTS
59034 LILLE CEDEX**

Juge :
Secteur :
Affaire : (Assistance éducative)
date : 05 janvier 2021
Délibéré : lundi 11 Janvier 2021

**ASSISTANCE EDUCATIVE
DÉLIBÉRÉ**

Notes tenues par le Greffier

XXXX, Juge des Enfants
XXXX, Greffier

Mineur :

HOUMBA Oscar, né le mercredi 13 Février 2013 à ANVERS (BELGIQUE)

Parents :

HOUMBA Inès, demeurant 1210 BRUXELLES
-Ayant pour conseil Maître XXX

Service :

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

DÉLIBÉRÉ :

maintien de placement de Oscar à l'ASE à compter de ce jour jusqu'au 30 Juin 2021

Accorde à la mère sur Oscar un droit de visite et de sortie selon des modalités fixées en accord avec le service gardien

Dispensons les parents de contribution aux charges d'entretien et d'éducation de l'enfant et au frais de placement

PF versées à la mère

parallèlement à ce délibéré et conformément au règlement 2201/2003 (Bruxelles II bis) le juge des enfants informe les parties de ce qu'il engage ce jour les démarches de consultation des autorités belges en vue d'un éventuel dessaisissement à leur profit